date 10 octobre 2012

INFO PRESSE

de la part de Direction de la communication
tél. 04 79 96 87 35
fax 04 79 96 87 36
courriel communication@chambery-metropole.fr

nombre de pages y compris celle-ci : 3

Barberaz
Barby
Bassens
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Jacob-Bellecombette
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leysse
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
Vérel-Pragondran
Vimines

On fait le même voyage, pensons covoiturage !

Une campagne de covoiturage dans la zone Bissy-Erier

Du 1er au 31 octobre 2012, l'Agence Ecomobilité organise une grande opération de promotion du covoiturage auprès des 8000 salariés du parc d'activités de Bissy-Erier à Chambéry et La Motte-Servolex. Cette opération est financée par Chambéry métropole et la Fondation de France dans le cadre d'un appel à projets. Mobi'Savoie est partenaire.
L'objectif de cette opération est d'inciter les salariés à s'inscrire sur la plateforme de covoiturage : http://covoiturage.mobisavoie.fr

Le potentiel est important. 8000 salariés viennent travailler tous les jours sur le parc, 90% sont seuls dans leur voiture, 30% habitent à proximité directe (Chambéry et La Motte-Servolex), 30% habitent dans le reste de l'agglomération et 40% habitent plus loin[1]. Par ailleurs, 30% des entreprises du parc sont spécialisées dans l'industrie avec des horaires de travail de nuit. Dans ce cas, l'usage des transports en commun est limité et le covoiturage devient une alternative plus adaptée à la voiture individuelle.

21 entreprises et 9 restaurants[2] de la zone d'activités jouent le jeu du covoiturage : des supports de communication y sont distribués et des animations sont organisées pour favoriser les inscriptions sur http://covoiturage.mobisavoie.fr

> contact : Agence Ecomobilité, Magali Harri. Tél : 04 79 70 78 47

[1] Source : CED Conseils / B. Mercat / Chambéry métropole - Etude sur la mobilité des salariés du parc d'activités Bissy-Erier à Chambéry – 2008.

[2] Entreprises : AFPA, Akros Henschel, ASDER, Blanchisserie interhospitalière, Coppelia, Credit Agricole des Savoie, Bureau des Douanes, ERDF GRDF, Emmaüs, Inddigo, La Poste (centre de tri postal), Mairie de Chambéry (services techniques), Mairie de la Motte-Servolex, OCV, Placoplatre, Routin, SKF-TRANSROL, Société Chamberienne de Distribution de Chaleur, Transdev, Trialp/Valespace, Chambéry métropole (service déchets et systèmes d'information).
Restaurants : Pizzéria Pépone, Les Barjots, Le Cavatin, Le Puits des Iles, Le Campanile, Le Cap, Le Servolex, Le Café Margaux, le Snack ambulant (avenue de la Houille Blanche), Le Prétexte.

> Les rendez-vous de l'opération

Des affiches, dépliants, sets de table et autocollants sont diffusés lors des animations dans les entreprises et restaurants de la zone. Un livret et des bandeaux web ont été mis à disposition des employeurs.

- Lundi 15 octobre : présentation de l'opération auprès des salariés de l'entreprise Inddigo, de 12h à 12h30.
  367 avenue du Grand Arietaz, Chambéry
- Mardi 16 octobre : stand au restaurant *Le Cavatin*, de 12h30 à 13h30.
  1016 avenue de la Houille Blanche, Chambéry
- Jeudi 18 octobre : distribution de dépliants à l'arrivée des agents des services techniques de la ville de Chambéry et de Chambéry métropole, de 6h45 à 7h15.
  305 avenue des Follaz, Chambéry
- Jeudi 18 octobre : stand à la Pizzéria Pépone, de 12h30 à 14h.
  129 avenue René Cassin, La Motte-Servolex
- Vendredi 19 octobre : présentation à la communauté d'Emmaüs, de 13h à 14h.
  405 rue Denis Papin, La Motte-Servolex
- Lundi 22 octobre de 12h30 à 13h30 : Stand dans 2 restaurants d'entreprise.
  Crédit Agricole, *avenue de La Motte-Servolex, Chambéry*
  OCV, *avenue des Follaz, Chambéry*

Qu'est-ce que Mobi'Savoie covoiturage ?
Une plateforme de covoiturage gérée par le Conseil Général de la Savoie. Son objectif est de mettre en relation les covoitureurs sur des trajets domicile-travail ou loisirs.

Qu'est-ce que Mobil'Conseils ?
Une centrale d'information sur tous les modes de déplacement dans l'agglomération (covoiturage, autopartage, bus, car, train, vélo…). Mise en place par Chambéry métropole en 2005, elle est gérée conjointement par l'Agence Ecomobilité et le Stac. Les conseillers de Mobil'Conseils ont été spécialement formés pour répondre aux difficultés de navigation sur la plateforme de covoiturage et guider les personnes lors de leur inscription.

> Une solution économique, écologique et conviviale

Le covoiturage permet de faire des économies. En covoiturant 3 fois par semaine, un salarié économise jusqu'à 1000 euros par an[3], sans compter les frais de péage ou de stationnement.

En 2010, le coût annuel moyen d'une voiture était estimé par l'Automobile Club de France à :
- 6 329 €/an pour 10 000 km parcourus par une voiture essence,
- 7 157 €/an pour 15 000 km parcourus par une voiture diesel.
Selon l'INSEE, les ménages français consacraient en 2008, 15% de leur budget pour les transports, c'est autant que pour l'alimentation.

Le covoiturage est écologique. Il contribue à réduire le nombre de voitures sur les routes, et donc à diminuer les émissions de CO_2 et de particules polluantes. En 2011, la zone urbaine des Pays de Savoie a connu 43 jours d'alerte pollution aux particules fines (PM10) contre 11 en 2010[4].

Le covoiturage est convivial et bon pour la santé. La possibilité d'alterner la conduite entre covoitureurs et la convivialité pendant le trajet sont très souvent mises en avant par les covoitureurs.

> Covoiturage, mode d'emploi

- Il suffit de s'inscrire sur http://covoiturage.mobisavoie.fr. Mobil'Conseils 04.79.68.73.73 répond aux demandes d'information des salariés et les accompagne à l'inscription si nécessaire.
- Une fois son profil créé, le salarié propose un trajet.
- Il peut ensuite prendre contact avec les autres personnes inscrites.
- Il covoiture une première fois.

[3] Source : ADEME 2012, pour un trajet aller de 15 km

[4] Source : AIR Rhône-Alpes 2012.